



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 2019

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

Note : Depuis que le Maire résume de façon très satisfaisante sans le « Saint-Marc...Quoi? » le contenu des rencontres du conseil, nous nous limiterons à rapporter les rapports des élus ainsi que le résumé des questions des citoyens et les réponses apportées.

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 185 589 \$. On trouvera à l'adresse internet suivante le détail des comptes du mois d'août : <http://smsr.quebec/wp-content/uploads/2019/09/Liste-des-comptes-aout-2019.pdf>.
- 2 Rapport des élus :
 - 2.1 Le CCU a adopté deux plans de reconstruction et d'agrandissement de maisons.
 - 2.2 Au chapitre de la Sécurité publique, la SQ a été présente sur la rivière durant l'été et a effectué 252 interceptions, 22 expulsions à cause du bruit, 95 constats d'infraction et 86 avis d'équipement inadéquat. La SQ a reçu 1147 appels provenant des quatre municipalités riveraines. 14 collisions routières ont été rapportées dans notre municipalité.
 - 2.3 En ce qui concerne le Transport et le réseau routier, les travaux de sécurisation de la berge à la sortie du village en direction de Beloeil ne peuvent être effectués tant que l'autorisation du Ministère canadien des pêches et océans ne sera pas obtenue. La protection du chevalier cuirvé et d'autres espèces menacées requiert une étude environnementale qui n'est pas encore complétée et qui pourra prendre beaucoup de temps avant de l'être. D'ici-là, le conseil demande au MTQ d'élargir temporairement la route à cet endroit pour permettre une circulation à deux sens, compte tenu que l'hiver approche et que le déneigement deviendrait problématique à cet endroit. Par ailleurs, la réparation des rues et voies de circulation municipales a été réalisée de façon satisfaisante.

2.4 Le conseiller responsable de l'administration municipale précise que le dossier des actifs municipaux mentionné dans le dernier rapport de votre Association des Saint-Marcois n'en est qu'à ses débuts et progresse lentement, étant donné la quantité et la nature des équipements municipaux.

2.5 Le Maire remercie les donateurs de sang pour leur générosité lors de la collecte du 28 août (54 unités de sang ont été recueillies, soit 4 de plus que l'objectif espéré). Il félicite les concepteurs du Vélo parc et souligne le succès de la soirée d'inauguration.

3 QUESTIONS DES CITOYENS

3.1 L'ASM (Association des Saint-Marcois) informe l'assemblée qu'elle prendra encore en charge cette année l'organisation de la Guignolée qui aura lieu le dimanche 8 décembre. Toutes les informations pertinentes seront communiquées par l'intermédiaire du « Saint-Marc...Quoi ? » et des bulletins « Citoyens branchés ».

3.2 Un citoyen demande s'il serait possible de faire état des rentrées mensuelles d'argent en plus des dépenses, principalement dans des dossiers comme ceux de la Fête nationale et autres activités ponctuelles qui comportent une contribution financière des participants. Les citoyens pourraient ainsi constater que les activités municipales ne comportent pas que des coûts mais aussi des revenus spécifiques. On lui répond que la loi n'exige, lors des assemblées régulières du conseil municipal que l'approbation des chèques émis.

• Liste des sigles utilisés :

AIBR :	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
CCE :	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCI :	Comité consultatif d'initiatives et de tourisme (comité municipal)
CCL :	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU :	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
CLD :	Centre local de développement (organisme régional)
COMBEQ :	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
COVABAR :	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE :	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR :	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM :	Fédération québécoise des municipalités
GES :	Gaz à effet de serre
MADA :	Municipalité amie des aînés
MAMH :	Ministère des affaires municipales et de l'habitation
MTQ :	Ministère du transport du Québec

PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement

SEMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)

SQ : Sûreté du Québec

SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)

PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale

TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec